



COMMUNIQUE DE PRESSE  
Mars 2021

## MESURES EXCEPTIONNELLES DE REMBOURSEMENT DES ABONNEMENTS Le SYTRAL débloque une aide d'urgence pour les étudiants précarisés

Le président du SYTRAL Bruno Bernard, a récemment annoncé **des mesures solidaires fortes pour aider les étudiants précarisés** par la crise sanitaire avec notamment la mise en place **d'un dispositif exceptionnel destiné à compenser leurs dépenses en matière de transport** dans un contexte qui les a contraint à ne plus utiliser régulièrement les transports en commun.

*« Nous mettons en place dès aujourd'hui, deux mesures exceptionnelles de remboursement des abonnements TCL pour répondre à l'urgence de la situation et aider nos étudiants en grande précarité à traverser cette crise »,* annonce le président du SYTRAL, Bruno Bernard.

Les élus du SYTRAL ont ainsi voté ce jour :

- Le **remboursement des abonnements des mois de janvier et février pour les étudiants boursiers** et ceux ayant bénéficié d'une aide financière d'urgence du CROUS, titulaires d'un abonnement annuel.
- Pour **tous les étudiants qui n'auraient plus l'usage des transports en commun, la possibilité d'arrêter dès le mois de mars leur abonnement annuel.\***

Le montant total de ces deux mesures est estimé à près de 2,9 M€.

*« Nous irons encore plus loin en déployant d'autres mesures à destination des étudiants en proposant prochainement une baisse significative du prix de l'abonnement annuel 18-25 ans à 25€ par mois au lieu de 32.5€, et la création d'un nouveau titre à 10€ par mois pour les étudiants boursiers et bénéficiaires de l'aide d'urgence annuelle du CROUS »,* déclare Bruno Bernard.

\* *remboursement pour toute demande formulée avant le 14 mars via le formulaire disponible sur [tcl.fr](http://tcl.fr)*

### CONTACTS PRESSE

Lodoïska de Gouvion Saint Cyr - Attachée de presse : [gouvion@sytral.fr](mailto:gouvion@sytral.fr) / 06 71 18 32 66